



**CÉCILE  
GENDRON  
TURCOTTE**

Le lundi 15 juillet 1929  
- Le samedi 9 janvier  
2021

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de madame Cécile Gendron, décédée le 9 janvier 2021, à l'âge de 91 ans et 6 mois, au CISSS Bas-St-Laurent - CHSLD de Matane.

Elle était l'épouse de feu monsieur Berchmans Turcotte.

Elle était la fille de feu monsieur Antoine Gendron et de feu madame Alphéda St-Pierre.

Madame Gendron laisse dans le deuil,

ses enfants :

Diane (Gaston),  
Réjean (Céline),  
Jean-Louis (Monique),  
Daniel,  
Lucie (Michel),

Rolande,  
Colette,  
Monique (Claude),  
Yolaine (Denis);

ses 26 petits-enfants,  
et leur conjoint(e);

ses 31 arrière-petits-enfants,  
et leur conjoint(e);

ainsi que ses 2 arrières arrière-petits-enfants.

Elle était la soeur de :  
Irène (feu Wilfrid),  
feu Albert (Alette),  
feu Florian (Annette),  
Angéline (feu Roland),  
feu Éva (feu Lionel),  
Yvon (Marie),  
feu Ludger (Lise),  
Henri (Yolande),  
Rémi (feu Bernadette),  
Gabrielle (feu Adalbert).

Elle était la belle-soeur de la famille Turcotte :  
feu Évangéline (feu Batiste),  
feu Bermont (feu Fernande),  
feu Joachim (feu Céline),  
feu Réginald (feu Juliette),  
feu Lévis.

Elle laisse aussi dans le deuil, ses neveux et ses nièces, ses cousins et ses cousines ainsi que de nombreux parents et amis(es).

La famille recevra les condoléances à la

Maison commémorative familiale  
F O U R N I E R  
57, St-François  
St-Noël

le jeudi 17 juin 2021, de 19 h à 22 h.

La célébration commémorative aura lieu à l'église de St-Noël, le vendredi 18 juin, à 10 h 30.

Vendredi, jour de la célébration, la Maison commémorative ouvrira à compter de 9 h.

L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Noël.

Ceux et celles qui le désirent peuvent envoyer des marques de sympathie ou faire un don à l'Association du cancer de l'Est du Québec, par l'entremise de l'hôtesse ou en utilisant le lien ci-dessous.

AVIS IMPORTANT \*\* Considérant la situation provoquée par le virus COVID-19 et en respect des recommandations du Ministère de la santé publique, un nombre de 50 personnes à la fois est autorisé et le port du masque de procédure est obligatoire.

La famille tient à remercier chaleureusement le personnel du Foyer d'accueil de Matane ainsi que celui de la Résidence des Sables à Baie-des-Sables pour leur dévouement et pour la qualité des soins prodigués à notre mère Cécile.

Association du cancer de l'est du Québec